



SM "Institution intercommunale des Wateringues" (Siren : 200060689)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Saint-Omer
Arrondissement	Saint-Omer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	29/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Bertrand RINGOT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Résidence Les Alliés
Numéro et libellé dans la voie	2 Boulevard Pierre Guillaïn
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62500 SAINT-OMER
Téléphone	03 21 38 20 56
Fax	
Courriel	
Site internet	www.institution-wateringues.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	511 487
Densité moyenne	270,28

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
62	CA du Pays de Saint-Omer (200069037)	CA
62	CA Grand Calais Terres et Mers (200090751)	CA
62	CC de la Région d'Audruicq (246200844)	CC
59	CC des Hauts de Flandre (200040954)	CC
62	CC Pays d'Opale (200072478)	CC
59	CU de Dunkerque (245900428)	CU

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Compétence à la carte: L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : CA du Pays de Saint-Omer, CA Grand Calais Terres et Mers, Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Compétence à la carte: L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau situé sur le bassin du delta de l'Aa, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : CA du Pays de Saint-Omer, CA Grand Calais Terres et Mers, Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>Compétence obligatoire: Evacuation des eaux à la mer. A ce titre, le syndicat exerce les missions suivantes: - La réalisation, l'entretien, la gestion et le renouvellement des ouvrages permettant l'évacuation des eaux des waterings de la région ainsi que l'exploitation de ces ouvrages. Certains de ces ouvrages ont également une vocation de protection contre la mer. Ces ouvrages "mixtes" ont pour gestionnaire l'IIW. Sont exclus les ouvrages exclusivement destinés à la lutte contre la submersion marine; - La gestion et l'entretien des canaux qui lui auront été transférés. La liste des ouvrages et canaux gérés par le syndicat au titre de cette compétence est annexée aux statuts du 29 mars 2022 (annexe 2). Cette liste peut être modifiée via une modification statutaire. Compétence à la carte: la défense contre les inondations.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : CA du Pays de Saint-Omer, CA Grand Calais Terres et Mers, Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Compétence à la carte: La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines du bassin du delta de l'Aa, hors gestion du trait de côte et du littoral.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : CA du Pays de Saint-Omer, CA Grand Calais Terres et Mers, Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral

- Autres actions environnementales

*Compétences obligatoires: La coordination des actions publiques, en partenariat avec les autres acteurs du territoire, en matière de GEMAPI sur le bassin de l'Aa; L'amélioration des connaissances en matière de gestion des eaux de surface sur le polder. A cet effet, le syndicat est compétent pour: * Effectuer tous zonages ou toutes études en matière de gestion des eaux et des ouvrages du polder; * Etudier les projets de réalisation des ouvrages permettant l'évacuation à la mer; * Oeuvrer à la coordination des actions et systèmes de gestion des eaux du réseau des waterings dans le cadre de protocoles de gestion ou de convention avec toute personne publique ou privée. Compétence à la carte: les membres du syndicat peuvent également lui confier une compétence à la carte supplémentaire relative à l'animation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ainsi que du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du delta de l'Aa. Pour mener cette compétence sur l'intégralité du SAGE et du PAPI, le syndicat pourra signer des conventions avec des personnes publiques non membres pour cette compétence à la carte, pour mener à bien cette mission d'animation pour leur compte. Les 6 EPCI membres adhèrent à la compétence à la carte animation des SAGE et PAPI.*

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)